



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'émission 02/06/2023

Date de révision 02/06/2023

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit

387

Nom du produit

CALCINED ALUMINA (Ground and Unground)

contient

Aluminum oxide, CAS 1344-28-1

Synonymes

A-Aluminas, CL-Aluminas, CT-Aluminas, CTC-Aluminas, E-SY 1000(TM), E-SY 3000(TM), Flux Grade Alumina, Gilox, HVA, IS-Aluminas, LS-Aluminas, POL-Aluminas, Polishing Grade Aluminas, RG-Aluminas, SC-Aluminas, WRA, Exception: CTC55 - see Material Safety Data Sheet 1000, Exception: CT3000 SDP - see Material Safety Data Sheet 1259

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Adsorbant , Céramiques , Agent de remplissage , Produit de polissage , Réfractaire

Utilisations déconseillées

Pas d'information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : +33 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage**Symbole(s)**

Non applicable

Mention d'avertissement

aucun(e)

Mentions de danger

aucun(e)

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/ du visage

P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

2.3. Autres informations

Pas d'information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Nom Chimique	EINECS	No. CAS	% en poids	No REACH.
Aluminum oxide	215-691-6	1344-28-1	>99	01-2119529248-35-0024 01-2119529248-35-0125 01-2119529248-35-0086 01-2119529248-35-0087

4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours****Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon.

L'ingestion

Rincer la bouche

L'inhalation

Amener la victime à l'air libre

Conseils générauxSi les troubles se prolongent, consulter un médecin
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'information disponible.

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Avis aux médecins**

Traiter de façon symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même ne brûle pas

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas d'information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Aucun en particulier

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter un équipement de protection individuel

Éviter toute formation de poussière

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit. Placer dans un récipient approprié pour élimination.

Méthodes de nettoyage

Enlever à la pelle ou balayer

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conservé dans un endroit sec

7.3. Utilisations finales particulières

Pas d'information disponible

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom Chimique	EU	United Kingdom	La France	L'Espagne	Germany OEL (TWA)
Aluminum oxide 1344-28-1			VME: 10 mg/m ³	VLA-ED: 10 mg/m ³	3.0 mg/m ³ 6.0 mg/m ³ (a)

GOEL - Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs, (a) exempt facilities listed in 2.4(8) and (9)

Nom Chimique	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	Le Danemark
Aluminum oxide 1344-28-1		TWA: 10 mg/m ³			TWA: 10 mg/m ³

Nom Chimique	OSHA PEL	ACGIH TWA
Aluminum oxide 1344-28-1	= 15 mg/m ³ TWA total dust = 5 mg/m ³ TWA respirable fraction	10mg/m ³ TWA particulate matter containing no asbestos and < 1% crystalline silica

Le niveau sans effet dérivé (DNEL) 3 mg/m³, respirable, 8 hour TWA

La concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains

Aucun équipement de protection spécifique nécessaire

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Eviter la formation de poussière

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	poudre, granuleux
Couleur	blanc
Odeur	aucun(e)
pH	8 - 10
Point d'éclair	Non applicable
Autoignition temp (°F) DEGREES	ne s'enflamme pas
Point/intervalle d'ébullition	indéterminé
Point/intervalle de fusion	1600 - 2050°C
Solubilité	insoluble
Densité	2.7-3.94 g/cm ³
Masse volumique apparente	350-1250 kg/m ³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Néant dans des conditions normales de traitement

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Néant dans des conditions normales de traitement

10.5. Matières incompatibles

Néant dans des conditions normales de traitement

10.6. Produits de décomposition dangereux

Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Toxicité aiguë par inhalation	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät

Toxicité chronique

irritation	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Corrosivité	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
sensibilisation	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
effets mutagènes	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
effets cancérogènes	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Effets sur la reproduction	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Effets sur le développement	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät
Danger en cas d'aspiration	Luotettavat mutta luokitukseen riittämättömät

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

ne pollue pas l'eau

La toxicité aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Aucun à notre connaissance

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés**

Éliminer le produit conformément à de la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note:	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport
IMDG/IMO	non réglementé.
RID	non réglementé.
ADR	non réglementé.
ICAO	non réglementé.
IATA	non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange**
Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	N'est pas listée
PICCS	N'est pas listée
ENCS	N'est pas listée
La Chine	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)

Légende**TSCA** - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

16. AUTRES INFORMATIONS

16. AUTRES INFORMATIONS

Les principales références bibliographiques et sources de données
www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission	02/06/2012
Date de révision	02/06/2012
Sommaire de la révision	Revision 11, April 2008 Section 1, changed contact address Section 16, added email address and revision history Revision 12, June 2010 Section 1, added additional products to synonyms Revision 13, March 2011 Update to format Revision 14, February 2012 Section 1, added Qingdao Almatris Ltd. to supplier details

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication

Fin de la Fiche de Données de Sécurité